

# OFFRE D'EMPLOI



**SAINTE-JULIE**

COMMIS-COMPTABLE - PAIE  
SERVICE DES FINANCES

## **Un milieu de travail dynamique !**

Tu es passionné par la paie ? Tes connaissances des lois et des règlements applicables sont excellentes et tu aimerais les mettre en pratique ? Nous avons l'emploi idéal pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, tu seras responsable de la préparation et du versement de la paie des employés de la Ville. Tu devras t'assurer de recevoir les feuilles de temps et de vérifier l'exactitude des données en t'assurant de respecter la convention collective et les diverses lois applicables. Tu assureras le suivi des augmentations salariales, des admissibilités à l'assurance collective et au régime de retraite, et du calcul des diverses banques de congé. Tu auras la charge de l'ouverture, de la mise à jour et de la fermeture des dossiers de paie des employés. Tu t'occuperas de produire les feuillets fiscaux et de préparer les documents pour le régime de retraite. Finalement, tu effectueras la conciliation des postes du grand-livre reliés à la paie et compileras diverses données.

### **Travailler avec nous, c'est :**

- Un horaire de travail flexible de 35 heures par semaine réparties sur 4 jours et demi (c'est congé le vendredi après-midi !), en plus d'un horaire d'été ;
- Un taux horaire de 33,45 \$, en plus de conditions de travail avantageuses incluant une assurance collective et un régime de retraite ;
- Trois (3) semaines de vacances sans compter les congés du temps des Fêtes ;
- Cinq (5) jours de congé mieux-être et cinq (5) jours de maladie ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine ;
- La possibilité de faire du télétravail ;
- Des entraînements de groupe offerts gratuitement sur l'heure du dîner et plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe dynamique et des défis stimulants à relever !

### **Profil recherché :**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique administrative, option finance ou l'équivalent ;
- Minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente dans le domaine ;
- Certification de spécialiste en paie de l'ACP (un atout) ;
- Excellente connaissance des lois et des règlements ;
- Capacité à travailler avec précision et rigueur.

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) au plus tard le 6 octobre 2024.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.